



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT

Direction
des services
administratifs
et financiers

Paris, le **28 JUL. 2011**

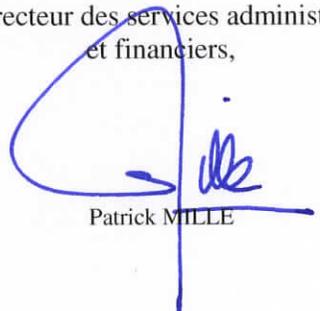
Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister, en votre qualité de représentant du personnel à la réunion du comité technique paritaire des directions départementales interministérielles, le **jeudi 1^{er} septembre à 9 h 30**, 32, rue de Babylone – Paris 7^e (salle de la Chapelle), sous la présidence de M. Serge Lasvignes, Secrétaire général du Gouvernement.

L'ordre du jour de cette réunion est joint à la présente convocation.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

le Directeur des services administratifs
et financiers,



Patrick MILLE

Direction
des services
administratifs
et financiers

Comité technique paritaire des directions départementales interministérielles

**Réunion du jeudi 1^{er} septembre 2011
à 9 h 30**

**Salle de la Chapelle
32, rue de Babylone
75007 PARIS**

ORDRE DU JOUR

Sont inscrits à l'ordre du jour, les points suivants :

- 1) Approbation du procès-verbal du comité technique paritaire du 17 mars 2011.
- 2) Textes soumis pour avis :
 - arrêté relatif aux modalités d'organisation de l'évaluation des agents de l'Etat affectés dans les directions départementales interministérielles.
- 3) Point d'information :
 - création des services interministériels départementaux des systèmes d'information et de communication (SIDSIC).